

Apprendre à parler (Souvenirs et solitude) 1er septembre 1943

Quiconque examine les programmes de l'enseignement en France et réfléchit aux moyens d'action qu'ils devraient donner aux élèves pour les futures luttes de la vie est souvent frappé de la constatation suivante : presque aucune part n'est réservée à l'enseignement de la parole proprement dite ; l'écopier apprend à lire, à écrire, à compter, à raisonner, non à parler. Or c'est en parlant que bien souvent il devra exercer sa profession ; c'est en parlant, en tout cas, qu'il faudra presque toujours défendre ses intérêts, soutenir sa pensée, convaincre ses interlocuteurs.

Certes on s'est plaint du verbalisme ; l'université n'a pas pour but de former des rhéteurs ; il y a des écoles d'éloquence politique. Mais ce n'est pas de politique qu'il s'agit, ni de rhétorique. Trop souvent les meilleurs sujets de nos lycées en sortent enrichis de connaissances, mais inhabiles à en tirer une argumentation verbale, incapables, quelques fois de faire prévaloir les ressources de leur intelligence. Ils seront dans la vie la proie de quelque bavard, expert au langage courant. Ils rédigeront parfaitement à tête reposée ; mais ils improviseront mal. Leur vocabulaire sera pauvre dans la conversation. Combien de bons élèves ne seront-ils pas victime de cette lacune éducative dès la partie orale de l'examen, où ils se trouvent en état d'infériorité naturelle. Quant aux médiocres, ils massacreront en parole la langue française. Ce qu'ils hésiteraient peut-être à écrire, ils ne répugneront point à le dire. A personne l'art de discuter, de mener méthodiquement une controverse, fut-elle d'ordre purement pratique de choisir et mettre en ordre des arguments, de vaincre la timidité, n'a été enseigné.

En relisant les instructions de 1937, on trouve bien dans leur préambule l'affirmation que les élèves " *devront posséder l'art de persuader les hommes, c'est-à-dire de convaincre leur raison et de gagner leur cœur*". Dans le chapitre consacré à l'enseignement du français, on lit le développement suivant : " *Le but essentiel de l'enseignement du français -il faut insister là-dessus - est d'habituer les enfants à bien manier la langue française,. Une langue vivante -et le français est pour les Français la langue la plus vivante de toutes- , instrument d'échanges entre les hommes, est faite avant tout pour être pratiquée, examinée; le langage est exercice pratique avant d'être objet d'étude. Il appartient au domaine de l'action plutôt qu'à celui de la connaissance. Savoir le français, c'est d'abord savoir se servir de la langue française*" Les prescriptions utiles étaient donc faites. Mais combien de professeurs, même excellents, en tenaient compte suffisamment ? Les exercices de langage n'étaient-ils pas, pour la plupart, qu'une préparation à la rédaction et à la composition française, à l'examen écrit ? Et nos instructions officielles ne se bornaient-elles pas trop, sur ce point à la théorie, sans imposer d'applications pratiques. Elles mentionnaient à peine le " exercices d'élocution", conseillant d'habituer les enfants " à parler une langue correcte" et de les "rompre à la gymnastique du langage oral en profitant de toutes les occasions que peuvent offrir la vie et le travail scolaire", notamment par le "résumé oral" et le "compte rendu de lecture". Mais, en fait, chaque élève sait qu'on lui a appris à connaître, non à parler. C'est un enseignement méthodique de la parole qui devrait prendre sa place à l'université, un enseignement limité et prudent, mais un enseignement véritable. Faudrait-il ressusciter en partie une de nos traditions pédagogiques les plus oubliées ? "L'argumentation a été considérée pendant des siècles comme la forme essentielle de l'éducation", rappelait Paul Janet. Elle forma "les plus vigoureux esprits du XVII siècle".